

CALENDRIER DES COLLECTES

2021



- Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- Sac spécifique déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les 2 semaines <

Ordures ménagères

Maizières Viterne	Neuves-Maisons	Bainville-sur-Madon	Chaligny Chavigny Pont-Saint-Vincent
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
4 et 18 janvier 1 ^{er} et 15 février 1 ^{er} , 15 et 29 mars 12 et 26 avril 10 et 25* mai 7 et 21 juin 5 et 19 juillet 2, 16 et 30 août 13 et 27 septembre 11 et 25 octobre 8 et 22 novembre 6 et 20 décembre	5 et 19 janvier 2 et 16 février 2, 16 et 30 mars 13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin 6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août 14 et 28 septembre 12 et 26 octobre 9 et 23 novembre 7 et 21 décembre	6 et 20 janvier 3 et 17 février 3, 17 et 31 mars 14 et 28 avril 12 et 26 mai 9 et 23 juin 7 et 21 juillet 4 et 18 août 1 ^{er} , 15 et 29 septembre 13 et 27 octobre 10 et 24 novembre 8 et 22 décembre	7 et 21 janvier 4 et 18 février 4 et 18 mars 1 ^{er} , 15 et 29 avril 14* et 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août 2, 16 et 30 septembre 14 et 28 octobre 12* et 25 novembre 9 et 23 décembre
Marthemont Pierreville Théod Xeulley	Frolois Maron Richardménil Sexey-aux-Forges	Flavigny-sur-Moselle Méréville Messein Pulligny	
Lundi	Mardi	Jeudi	
11 et 25 janvier 8 et 22 février 8 et 22 mars 6* et 19 avril 3, 17 et 31 mai 14 et 28 juin 12 et 26 juillet 9 et 23 août 6 et 20 septembre 4 et 18 octobre 2*, 15 et 29 novembre 13 et 27 décembre	12 et 26 janvier 9 et 23 février 9 et 23 mars 6 et 20 avril 4 et 18 mai 1 ^{er} , 15 et 29 juin 13 et 27 juillet 10 et 24 août 7 et 21 septembre 5 et 19 octobre 2, 16 et 30 novembre 14 et 28 décembre	14 et 28 janvier 11 et 25 février 11 et 25 mars 8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1 ^{er} , 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre 4 et 18 novembre 2, 16 et 30 décembre	



Choisissez votre bac en fonction de vos besoins



Lavez votre bac aussi souvent que nécessaire



Dotez-vous d'un composteur

* Pas de collecte les jours fériés. Si jour férié lundi ou jeudi, rattrapage de la collecte des ordures ménagères le jour suivant.

Jeter moins, jeter mieux

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Donc même trié, il reste un déchet. Quelles sont les alternatives pour les éviter ?



Mutualiser, louer, emprunter, acheter reconditionné ou d'occasion



Entretien et réparer les objets pour qu'ils durent (repair'café)



Donner/vendre les objets en bon état



Choisir des produits rechargeables, lavables et réutilisables



Choisir des produits non dangereux pour notre santé et l'environnement



Fabriquer ses produits ménagers



Faire les courses avec ses sacs, boîtes, contenants réutilisables



Réduire le gaspillage alimentaire et composter (cf page biodéchets)



Réduire les déchets et offrir des cadeaux personnalisés, d'occasion, immatériels pour les fêtes



Utiliser des couches lavables pour bébé

La CCMM vous accompagne gratuitement sur 2 mois avec du prêt de matériel



Relever le défi foyer zéro déchet

Mesurez l'évolution de votre production de déchets sur la plateforme defis-declics.org

Pour recevoir la lettre mail d'informations : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

TARIFICATION INCITATIVE : MODE D'EMPLOI

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) se compose de deux parts :

- **fixe** (base foncière de l'habitation **X** taux de TEOM 8,5%)
- **variable** (volume du bac (ou sac) **X** le nombre de collectes)

Le montant de TEOMI figurant sur votre avis d'imposition édité par le service des impôts à l'automne 2021, correspondra aux données comptabilisées en 2020.

Modes de collecte principaux

Bacs pucés

Bac 140 litres	Bac 180 litres	Bac 240 litres	Bac 360 litres	Bac 660 litres
1,60€	2,05€	2,74€	4,10€	7,52€

Conteneur enterré avec accès par badge

	Conteneur enterré 80 litres	0,91€
--	-----------------------------	-------

Le badge devra être laissé dans le logement en cas de départ
 Vos déchets doivent être conditionnés en sac ne pouvant excéder 80 litres

Cas particulier : dans des situations spécifiques et en accord avec la commune

	Sac bordeaux 50 litres	0,57€
--	------------------------	-------

Des questions sur le dispositif de financement ? sur les équipements ? votre badge ?

Consulter la foire aux questions et le règlement de collecte

Vous souhaitez estimer votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative ?

Un simulateur de calcul est disponible sur le site Internet de la CCMM.

<https://www.cc-mosellemadon.fr/page/simulateur-teomi>



Emballages recyclables



- Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- Bac jaune avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- Sac de tri déposé à proximité du passage de la benne

> **Collecte toutes les semaines** <

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



- ✓ Vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ Non imbriqués

Récupérez vos sacs jaunes auprès de votre mairie ou au pôle technique de la CCMM pour les habitants de Neuves-Maisons.

Les cartons volumineux, supérieurs à la taille d'une boîte à chaussures ou d'un paquet de céréales sont à déposer en déchetterie.

Lundi

Maron
Marthemont
Pierreville
Pont-Saint-Vincent
Pulligny
Sexey-aux-Forges
Thélod
Xeulley

Mercredi

Chaligny
Chavigny
Neuves-Maisons

Vendredi

Bainville-sur-Madon
Flavigny-sur-Moselle
Frolois
Maizières
Méréville
Messein
Richardménil
Viterne

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés, SAUF vendredi 1^{er} janvier 2021, collecte reportée au lundi 4 janvier 2021.

ADRESSES DES POINTS TRI

conteneurs **papiers**
conteneurs **verre**
conteneurs **vêtements**

BAINVILLE-SUR-MADON		
Rue des Jardins	■	■
Rue du Fort	■	■
Rue Jacques Callot	■	■
Plateau Sainte Barbe : Fort Aventure	■	■

CHALIGNY		
Fond du Val : Lotissement	■	■
Rue de la Libération	■	■
Rue des Martyrs	■	■
Rue du Fond du Chenet	■	■
Rue Edmond Pintier : Salle polyvalente	■	■
Rue Mendès France	■	■
Chemin du stade - Services Techniques	■	■

CHAVIGNY		
Chemin de Chatel	■	■
Rue de Nancy	■	■
Rue des Prés Lassés	■	■
Rue du Tram	■	■
Rue Henri Dunant	■	■

FLAVIGNY-SUR-MOSELLE		
Rue de la Ville-Haute	■	■
Rue du Doyen Parisot	■	■
Rue du Petit Avillon	■	■
Chemin du Chaubourat : Salle des sports	■	■

FROLOIS		
Chemin de la Ferme	■	■
Chemin des Pâquis de Valaille	■	■

MAIZIERES		
Chemin du Rouau	■	■
Salle polyvalente	■	■

MARON		
Place Général de Gaulle	■	■
Route de Nancy : Restaurant Crocodile	■	■
Salle polyvalente	■	■

MEREVILLE		
Allée Henri Cournault	■	■
Chemin de la Gravière : Cimetière	■	■
Lieu-dit Le Jardinot - Station d'épuration	■	■

MESSEIN		
Allée des Joncs	■	■
Rue de la Gare	■	■
Rue des Pâquis : Services Techniques	■	■
Rue Pierre Emile Martin : Déchetterie	■	■
Salle Gilbert Gargam	■	■

NEUVES-MAISONS		
Impasse Aristide Briand	■	■
Parking Intermarché	■	■
Place Poirson	■	■
Quai Nicolas Cugnot : Appoint Tri	■	■
Rue de Cumène	■	■
Rue de l'Yser	■	■
Rue du Val de Fer	■	■
Rue Marcellin Berthelot	■	■
Rue Pasteur	■	■
Rue Povia de Lanhoso : Cimetière	■	■
Rue Victor de Lespinats	■	■
Rue Voltaire	■	■
Stade	■	■

PIERREVILLE		
Rue des Pâquis	■	■

PONT-SAINT-VINCENT		
Rue Albert Thomas	■	■
Rue des Cazottes	■	■
Rue Jean Jaurès : Salle des sports	■	■
Rue Mairesse	■	■

PULLIGNY		
Avenue du Tricourt	■	■
Espace Entre 2 Rives	■	■
Route de Pierreville	■	■

RICHARDMENIL		
Chemin du Bois de Grève : Parking cimetière	■	■
Place de l'Empereur - Bois Impérial	■	■
Rue des Sablières	■	■
Rue Jean Lamour	■	■
Chemin du Bois de Grève : Terrain de sport Vert Village	■	■

SEXEY-AUX-FORGES		
Rue de la République	■	■
Rue des Étangs	■	■
Route de Pont Saint Vincent : Salle des fêtes	■	■

THELOD		
Route de Xeulley	■	■
Rue du Lavaux	■	■

VITERNE		
Rue Julien Joly : Cimetière	■	■
Sentier de Vézelize	■	■

XEULLEY		
Chemin d'Houdelmont	■	■
Rue sous les vignes	■	■



conteneur
> **verre**
bouteilles,
pots, bocaux



conteneur
> **papiers**
TOUS les papiers
se recyclent



conteneur
> **vêtements**
vêtements, chaussures,
petite maroquinerie,
linge de maison

Déchetterie

Horaires

40h d'ouverture par semaine
Fermée les jours fériés et les dimanches
de Pâques et de Pentecôte

Parc d'industries Moselle Rive Gauche
Rue Pierre-Emile Martin 54850 Messein

Toute
l'année

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h 12h				8h 12h	9h 12h	9h 13h
13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	

Déchets autorisés

Batteries au plomb • huiles minérales • huiles alimentaires • produits de bricolage ou jardinage • pneus (sans jante) • appareils électriques ou électroménagers piles • lampes • néons • cartouches d'imprimantes • verre • papiers • textiles ferrailles • déchets verts • mobilier • bois • cartons • gravats • encombrants

Vous êtes un particulier du territoire ?

Déménagement ? Volumes supérieurs à 3m³

> Pensez à remplir une dérogation, accessible sur le site Internet de la CCMM
<https://www.cc-mosellemadon.fr/demande-vidage.pdf>

Demande de carte d'accès ?

> Envoyez votre demande à l'adresse services.techniques@cc-mosellemadon.fr avec les pièces suivantes : taxe d'habitation recto/verso, pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 6 mois, téléphone.



Service des encombrants

La collectivité met à disposition des personnes à mobilité réduite ou âgées un service de collecte à domicile, gratuit et sur rendez-vous, 3 fois dans l'année. Inscriptions par téléphone avant la fin des mois de février, mai et septembre.

Conditions :

- faire partie des personnes pouvant faire appel au T'MM+ (service de transport à la demande de la CCMM)
- en l'absence, être titulaire d'une dérogation de la commune de résidence

Biodéchets

• Qu'est-ce que c'est ?

Principalement composés des restes alimentaires et des déchets verts du jardin, ils constituent encore 1/3 de notre poubelle d'ordures ménagères. Ils coûtent cher, or des situations simples existent pour en produire moins !

D'ici 2023, l'objectif européen est que chaque foyer bénéficie d'une solution de gestion de proximité de ses biodéchets. Pour réduire le gaspillage alimentaire et la production de biodéchets et mieux gérer ceux qui restent, la CCMM accompagne les foyers par les actions suivantes :

- **Réseau JARDINS*** : un espace d'échanges et un programme d'animations pour apprendre et partager le jardinage au naturel.
- **Compostage partagé*** : la collectivité vous accompagne dans votre projet en pied d'immeuble ou de quartier.
- **Compostage individuel*** : vente de composteurs fabriqués à partir d'anciens bacs de collecte par une entreprise d'insertion locale.
- **Formation Guide Composteur*** : pour que le compostage n'ait plus aucun secret pour vous.

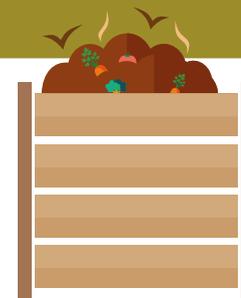


Impossible de valoriser vos déchets verts sur place ?

Des bennes à déchets verts sont à votre disposition à Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maron, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pierreville, Pulligny, Richardménil, Sexey-aux-Forges, Thélod, Viterne, Xeulley et la déchetterie de Moselle et Madon.

Ateliers S.O.S. Compost* des guides composteurs bénévoles viennent gratuitement chez vous pour répondre à vos questions sur le compostage.

Distribution gratuite de compost au printemps et à l'automne.



* Plus d'info et inscriptions : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

Nouveaux arrivants Changement de situation ?

Que vous soyez locataire ou propriétaire, contactez le service des déchets ménagers pour être équipé d'une poubelle adaptée à votre production de déchets au 03 54 95 62 41

CONTACTS

Pôle technique Moselle et Madon

Cap Fileo - 39 allée Louis Martin

54230 Neuves-Maisons

✉ services.techniques@cc-mosellemadon.fr

S'abonner à la lettre d'information

prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr



Plus d'infos sur

www.cc-mosellemadon.fr

rubrique Améliorer le cadre de vie /
Prévention et gestion des déchets